

5830  
—  
115

Exposition Internationale  
des artistes silencieux -  
Bruxelles -

# RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *six volumes peints et 2 de la cave* ouvrage ..... soumis  
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET  
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° ..... en date  
du *28 octobre 1930* pour l'exposition des artistes  
*Silencieux aux galeries des artistes Français, 35 chaussée*  
*d'Yvelles*  
Bruxelles, le *28 octobre* ..... 19*30*.

P. Juy. Brachet

E. Remier

67 L

8 septembre 1930.

8

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre du 4 septembre dernier, n° 1078, Administration des Beaux-Arts, des Lettres et des Bibliothèques Publiques, par laquelle vous avez bien voulu demander mon avis sur l'opportunité du prêt de deux tableaux du Baron Laermans au Comité organisateur de l'exposition des artistes silencieux, j'ai l'honneur de vous faire savoir que M. Laermans me fait savoir aujourd'hui ce qui suit : " Je m'oppose absolument à ce que n'importe lequel de mes tableaux figure à cette exposition. Je ne désire y participer à aucun titre ".

Ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de vous l'écrire le 6 septembre, nous sommes redevables de trop de reconnaissance à l'égard de ce grand artiste pour passer outre à son désir.

En conséquence, je vous propose de ne pas donner suite à la requête introduite par le Comité organisateur de l'exposition des artistes silencieux.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

Mon Cher Ami,

Je vous remercie vivement de m'avoir  
prévenu de la demande que vous m'avez adressée  
par les organisateurs du Salon des artistes  
silencieux. - Je m'oppose absolument à ce  
que m'impose lequel de mes tableaux figure  
à cette exposition. - Je ne donne & j'accepte  
à aucun titre. - Je considère cette manifestation  
comme sans intérêt artistique. -

J'espère que vous êtes en bonne santé  
ainsi que votre famille, à qui je vous  
prie de présenter mes meilleurs compléments  
sans oublier une bonne nuit au jeune Tom!  
À vous revoir, et adieu, mon cher ami, à  
mes sentiments sincèrement dévoués.

J. Suerman

7.9.20  
P.S. Je suis toujours sans nouvelles  
de Phivaldige. —



MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
DES  
BEAUX-ARTS, DES LETTRES  
ET DES  
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DIRECTION

1<sup>re</sup> Section

N°...1078.....

N B - Prière de rappeler dans la réponse  
la date et le numéro de la dépêche,  
ainsi que l'indication de l'Administration.

I annexe.

Bruxelles, le 4 septembre 1930.  
52, boulevard du Régent

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous transmettre, pour avis, la copie ci-jointe d'une lettre qui m'est adressée par le Comité organisateur de l'exposition internationale des artistes silencieux, qui demande à obtenir en prêt les deux tableaux du Baron Laermans intitulés "Un soir de grève" et le "Chemin du repos".

Je vous saurais gré de considérer cette affaire comme urgente.

Pour le Ministre:

Le Directeur Général,

*E. Allard*

A Monsieur le Conservateur en Chef

des Musées Royaux des Beaux-Arts,

Bruxelles.

Copie.

Salon international des Artistes silencieux.

Siège social: 88, Boulevard St. Michel,

Paris(6e).

-----  
Liège, le 29 août 1930.

Monsieur le Ministre,

Au nom du Comité organisateur de l'Exposition qui réunira du 17 au 29 octobre prochains aux Galeries des Artistes Français à Bruxelles, de célèbres oeuvres exécutées par des Artistes Silencieux dont les Artistes Ambrosi, de Zubiaurre, Audenaert, etc. nous nous permettons de solliciter de votre extrême obligeance l'autorisation d'emprunter au Musée des Beaux-Arts à Bruxelles deux tableaux exécutés par notre compatriote Baron Laermans: "Un soir de Grève" et "Le chemin du Repos".

Désireux de présenter au public, entre les tableaux de renommée universelle, les chefs d'oeuvre, dont l'Art Belge s'enorgueillit à juste titre, et qui viennent de celui qui, pour ce mérite, fut fait baron par Leurs Majestés Royales, nous serions heureux si nous pouvions être honorés par l'autorisation bienveillante des Autorités Compétentes des Musées Royaux des Beaux-Arts de Bruxelles pour la présentation des tableaux susdits durant l'exposition de notre salon organisée à l'occasion du Centenaire de l'Indépendance de la Belgique en la salle principale des Galeries des Artistes français.

Vous remerciant anticipativement pour la suite propice que nous osons espérer pour la réussite de nos efforts d'organiseurs nous vous prions, Monsieur le Ministre, de vouloir bien agréer, l'expression de notre considération profondément dévouée et reconnaissante.

Au nom du Salon international des Artistes Silencieux:

Le Membre Correspondant pour la Belgique:

s) Antoine Dresse.

66, Quai Mativa, Liège.

A S.E. Monsieur le Ministre Vauthier,

Ministre des Sciences et des Arts,  
Bruxelles.

# SALON INTERNATIONAL DES ARTISTES SILENCIEUX

*Siège Social :*

88, Boulevard Saint-Michel  
Paris (6°)



*Secrétariat Général :*

88, Rue Claude Bernard, Paris (5°)  
Téléph.: Gobelins 17-54

## COMITÉ D'HONNEUR

M. Paul LÉON, de l'Institut, Directeur des Beaux-Arts  
M. Albert BESNARD, de l'Académie Française et de  
l'Institut, Directeur de l'École Nationale des Beaux-Arts.  
M. LANDOWSKI, de l'Institut.  
M. Sulpis, de l'Institut.  
M. VERNE, Directeur des Musées Nationaux.  
M. HAUTECEUR, Conservateur du Musée du Luxembourg.  
M. MASSON, ex-Conservateur du Musée du Luxembourg.  
M. METMAN, Conservateur du Musée des Arts Décoratifs.  
M. COUYBA Directeur de l'École Nationale des Arts  
Décoratifs.

Fondé le 24 Novembre 1926  
déclaré le 1<sup>er</sup> Décembre 1926 - N° 164.880

|                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| 1 <sup>ère</sup> Exposition | PARIS 1926     |
| 2 <sup>e</sup> Exposition   | PARIS 1927     |
| 3 <sup>e</sup> Exposition   | MADRID 1928    |
| 4 <sup>e</sup> Exposition   | BRUXELLES 1930 |

Monsieur le Conservateur en Chef  
des Musées Royaux des Beaux-Arts  
Bruxelles

Monsieur le Conservateur,

Les Membres du Comité de Direction  
du SALON INTERNATIONAL DES ARTISTES SILENCIEUX me chargent de  
vous exprimer leurs bien vifs remerciements pour l'honneur que  
vous avez bien voulu leur accorder en acceptant de faire partie  
du COMITE D'HONNEUR de leur quatrième Exposition, laquelle aura  
lieu, pour la première fois en Belgique, à la GALERIE DES ARTIS-  
TES FRANCAIS de Bruxelles.

Je me permets de vous adresser une  
invitation pour l'Ouverture du Salon qui se fera le Mardi 28  
courant.

Veillez bien agréer, Monsieur le  
Conservateur, l'assurance de ma considération très respectueuse.

Pour le Comité  
Le Président d'honneur

*Valentin de Zubiaurre*

Valentin de ZUBIAURRE, Chevalier de la Légion d'Honneur Française  
Galerie des Artistes Français, 35 Chaussée d'Ixelles  
Bruxelles

12 juin 1930.

Monsieur le Commissaire Général,

Répondant au désir que vous m'exprimez par votre lettre du 5 juin, je me fais un plaisir de vous faire savoir que j'accepte volontiers d'être membre d'honneur de l'Exposition Internationale des Artistes Silencieux.

Je souhaite un beau succès à l'exposition que vous organisez à Bruxelles du 17 au 29 octobre prochain.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Antoine Dresse

Quai Mativa, 66,

Liège.

# SALON INTERNATIONAL DES ARTISTES SILENCIEUX

## COMITÉ D'HONNEUR

M. Paul LÉON, de l'Institut, Directeur des Beaux-Arts.  
M. Albert BESNARD, de l'Académie Française et de  
l'Institut, Directeur de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts.  
M. LANDOWSKI, de l'Institut.  
M. SULPIS, de l'Institut.  
M. VERNE, Directeur des Musées Nationaux.  
M. MASSON, Conservateur du Musée du Luxembourg.  
M. METMAN, Conservateur du Musée des Arts Décoratifs.  
M. COUYBA, Directeur de l'Ecole Nationale des Arts  
Décoratifs.

**BELGIQUE**

MEMBRE CORRESPONDANT

M. Antoine DRESSE

66, Quai Mative, LIEGE



Association fondée le 24 Novembre 1926  
déclarée le 1<sup>er</sup> Décembre 1926, N° 164.880

Siège Social : 88, Boul<sup>d</sup> St-Michel  
Paris (6<sup>e</sup>)

2<sup>me</sup> EXPOSITION à PARIS

- 1<sup>er</sup> au 15 Décembre 1927 -

Galerie Reitlinger - 13, rue La Boétie.

LIEGE, le 5 JUIN 1930

Monsieur Léo van Puyvelde  
Conservateur en chef des Musées et  
Royaux des Beaux Arts  
à Bruxelles

Monsieur,

Nous prenons la respectueuse liberté de solliciter de votre éminente bienveillance de vouloir bien accepter d'être Membre d'Honneur de l'Exposition Internationale des Artistes Silencieux que nous organisons du 1<sup>er</sup> au 29 Octobre prochains à Bruxelles en la Galerie des Artistes Français.

Nous nous proposons de réunir, dans la dite exposition, des oeuvres artistiques exécutées par des artistes sourds-muets belges et étrangers et qui ont acquis la renommée universelle et d'associer de ce fait l'Art Silencieux à la célébration du Centenaire de la Belgique.

Nous espérons ainsi que vous voudriez bien nous faire honneur de votre acceptation, contribuant de ce fait aux succès méritoires de l'exposition internationale pour laquelle nous venons de nous assurer du bienveillant intérêt de Son Excellence l'Ambassadeur de France.

Dans l'assurance d'une réponse favorable, nous

COMITE INTERNATIONAL  
DES ARTISTES SILENCIEUX

LIEGE, le 2 JUILLET 1930

vous prions d'agréer, Monsieur, avec nos remerciements  
anticipés, l'expression de notre considération parfaite  
et distinguée.

AU NOM DU COMITE INTERNATIONAL  
DES ARTISTES SILENCIEUX

Le Commissaire Général  
pour la Belgique:



Monsieur Le van Rysselde  
Conservateur en chef des Musées  
Royaux des Beaux Arts  
à Bruxelles

Monsieur,  
Nous sommes la reconnaissance libérée de  
solliciter de votre aimable bienveillance de vouloir  
bien accepter l'être membre d'honneur de l'Exposition  
Internationale des Artistes Silencieux que nous orga-  
nisons du 15 au 29 Octobre prochains à Bruxelles en  
la Galerie des Artistes Français.

Nous nous proposons de réunir, dans la dite  
exposition, les œuvres artistiques exécutées par des  
artistes sourds-muets belges et étrangers et qui ont  
écrit la première universelle et l'association de ce fait  
l'Art Silencieux à la célébration du Centenaire de la  
Belgique.

Nous espérons ainsi que vous voudrez bien nous  
faire honneur de votre acceptation, contributeur de ce fait  
aux succès artistiques de l'Exposition Internationale pour  
laquelle nous venons de nous assurer du bienveillant in-  
térêt de Son Excellence l'Ambassadeur de France.

Dans l'assurance d'une réponse favorable, nous